

L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie***Safia ZOURDANI (MCB)******UMMTO, Algérie***

Résumé : l'Algérie à l'instar des autres pays du monde est menacée par le chômage. Pour faire face à ce fléau social, les pouvoirs publics ont envisagé une politique de création et de promotion de l'emploi, s'articulant autour de la régulation institutionnelle du marché du travail. Sur ce, un ensemble de dispositifs, tels que (l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM) ont été lancés, ayant pour objectif de réduire le chômage au moins à court terme, en incitant les entreprises à la création d'emplois et en aidant les chômeurs à s'insérer dans des programmes d'emplois temporaires qui visent à lutter au moins contre la pauvreté. En effet, les solutions destinées à dynamiser le marché de l'emploi, n'ont pas apporté des résultats convaincants. La mise en place des différents dispositifs de création d'emploi a montré ses limites à cause d'un environnement socio-économique et administratif défavorable à l'investissement.

Mots clés: chômage, réformes économiques, politiques économique, lutte contre le chômage.

ملخص: الجزائر وكغيرها من دول العالم تعتبر مهددة بالبطالة. و لمعالجة هذه الآفة الاجتماعية، اقترحت الحكومة سياسة خلق وتشجيع العمالة، تتمحور حول التنظيم المؤسساتي لسوق العمل. كما أنشأت مجموعة من الأجهزة مثل ANSEJ، CNAC و ANGEM، وذلك بهدف الحد من البطالة على الأقل في المدى القصير، من خلال تشجيع الشركات على خلق فرص عمل ومساعدة العاطلين عن العمل للانضمام إلى برامج التوظيف المؤقتة التي تهدف على الأقل لمحاربة الفقر. في الواقع، لم تؤد الحلول المصممة لتعزيز سوق العمل إلى نتائج مقنعة. وقد أظهرت مختلف مخططات إنشاء الوظائف محدوديتها بسبب وجود بيئة اجتماعية، اقتصادية وإدارية غير مواتية للاستثمار.

الكلمات المفتاحية: البطالة، الإصلاحات الاقتصادية، السياسات الاقتصادية، مكافحة البطالة.

Introduction

Le marché de travail en Algérie s'inscrit dans le cadre global d'une économie qui a connu au cours de ces trois dernières décennies de profonds changements liés à la mise en œuvre des réformes structurelles, sur le plan politique, économique et social, pour passer de l'économie dirigée à l'économie de marché et atténuer les conséquences de la chute de prix du pétrole en 1986 et celle de l'application du plan d'ajustement structurel (PAS) à partir de 1994.

Pratiquement, ces réformes, ont permis de rétablir les grands équilibres macroéconomiques; aider le secteur privé à se promouvoir et engager les entreprises publiques sur la voie de la privatisation et la libéralisation du commerce. Paradoxalement, ces dernières ont engendré un déséquilibre du marché du travail. Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics ont envisagé une politique de création et de promotion de l'emploi à travers la mise en place des dispositifs afin de résorber le chômage, à savoir la CNAC, l'ANSEJ et l'ANGEM.

Il paraît évident que l'inversion de la courbe de chômage ne peut se réaliser qu'à travers la création des emplois et des entreprises. Pour ce faire, il faudrait penser et mettre en œuvre des réformes économiques adoptées au marché du travail dans divers secteurs d'activités. Dans ce cadre, cet article a pour but de chercher des éléments de réponse à la problématique suivante : les réformes économiques en Algérie permettent-elles la réussite de l'inversion de la courbe de chômage ?

Pour essayer de répondre à cette question nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- L'hypothèse 1 : pour créer des emplois, il est indispensable de mettre en place des réformes socio-économiques et des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle adaptés aux différentes situations de chômage et d'emploi, dans certains secteurs d'activité ;

L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie

- L'hypothèse 2 : il nous semble important que sans un intérêt axé sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à travers la formation et l'apprentissage ces réformes ne pourraient infléchir la courbe du chômage.

Dans le cadre de ce travail, nous avons adopté la méthode analytique. Cela, à travers une analyse théorique basée par la prospection bibliographique d'ouvrages, mémoires, thèses,... et une recherche de statistiques sur les sites de l'office nationale des statistiques, la Banque Mondiale et des Statistiques Financières Internationales (SFI) du FMI.

Dans ce cadre, de nombreux travaux empiriques ont tenté de cerner la problématique de l'emploi et du chômage en Algérie. Nous pouvons citer à cet égard les contributions les plus importantes dans ce domaine réalisées au cours de ces dernières années. Ainsi Musette et Hammouda (1998) analysant l'impact de la période d'ajustement structurel sur le marché de l'emploi imputent l'aggravation du chômage au cours du période (1994-1998) aux mesures de dérégulation prises par le gouvernement pour libéraliser le marché du travail. Dans une autre étude, (2003), sur les politiques publiques à mettre en œuvre pour lutter contre le chômage, les mêmes auteurs rendent compte de la durée du chômage et de son évolution et en attribuent les causes aux facteurs démographiques et socio-économiques.

En 2013, Musette a fait une tentative d'évaluation des dispositifs et il a exposé une vision nouvelle est esquissée quant à la lutte contre le chômage, la lutte contre la précarisation de l'emploi et le retour vers une politique économique sensible aux jeunes. Dans un second temps, d'une analyse empirique à travers la collecte d'information auprès des dispositifs CNAC, ANSEJ et ANGEM.

1. Les fondements théoriques de l'emploi et le chômage

1.1. L'approche néo-classique

Jean Baptiste Say a écrit : « l'offre crée sa propre demande »¹ quant il a abordé la théorie néoclassique. Selon les néoclassiques, il existe un marché du travail, ce dernier est un lieu fictif où se rencontre une offre et une demande du travail, il fonctionne dans un cadre d'une concurrence pure et parfaite². Toutefois, deux principes majeurs sont à la base de la théorie néoclassique, la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say qui exprime que l'offre crée toujours sa propre demande d'une façon spontanée. Par conséquent, l'économie ne peut jamais connaître de surproduction générale.

Le second principe, de la théorie quantitative de la monnaie énonce que la monnaie est un simple moyen d'échange au niveau du marché. Elle affecte seulement les prix qui se déterminent selon l'offre et la demande des quantités échangées. Néanmoins, c'est le coût des facteurs de production et particulièrement le travail, qui détermine la vraie valeur d'un bien.

L'offre du travail chez les néoclassiques provient des ménages qui demande de l'emploi, ce résultat d'analyse provient de l'arbitrage que fait les travailleurs entre le travail et le loisir³, dans ce cas l'individu doit sacrifier son temps du loisir pour travailler, par conséquent, il diminue son offre lorsque le salaire réel baisse, et augmente la demande du loisir.

1.2. L'approche keynésienne

Keynes propose une autre explication du chômage dans son œuvre, « la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, (1936) », il explique que les chômeurs résultants de la crise économique de 1929 ne sont pas des chômeurs volontaires, et considère que les solutions aux problèmes du chômage ne devraient pas être recherchées sur le marché du travail, mais sur le marché des biens et services ou sur le marché de la monnaie.

En effet, Keynes critique la vision néoclassique, selon lui la monnaie n'est pas neutre elle est demandée pour les motifs, de transaction, dépréciation (thésaurisation de la liquidité) et pour des raisons de spéculation. Les causes du chômage sont liées à l'insuffisance de la demande effective.

L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie

Pour Keynes l'offre du travail dépend du salaire nominal, les travailleurs sont victimes de l'illusion monétaire et ne réagissent pas à une baisse du pouvoir d'achat dans la mesure où les salaires nominaux ne baissent pas, le salaire est rigide à la baisse puisqu'il est fixé par des conventions salariales entre les syndicats et les employeurs. En ce qui concerne la demande du travail par les entreprises, elle dépend de la demande effective⁴.

Ce sont la propension à consommer et le montant de l'investissement nouveau qui déterminent conjointement le volume de l'emploi et c'est le volume de l'emploi qui détermine de façon unique le niveau de salaire réel non l'inverse », il explique que la baisse d'investissement est due à l'augmentation de taux d'intérêt sur le marché monétaire⁵, ce qui conduit au chômage, pour résorber ce dernier, il faut relancer la demande effective. En effet, l'Etat doit intervenir par différentes politiques économiques et avec une relance monétaire (baisse des taux directeur de la banque centrale), pour combler l'insuffisance de la demande, qui permettra par conséquent de créer et d'accroître l'emploi et réduire le chômage.

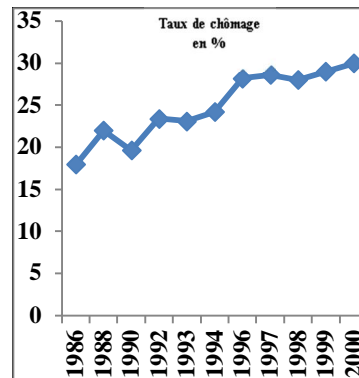
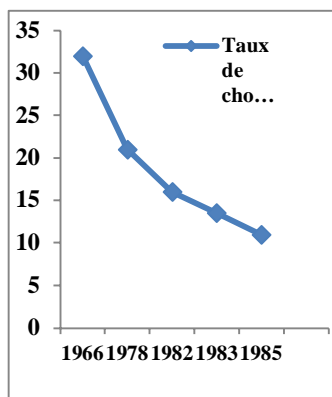
1.3.L'approche marxiste

Contrairement aux théories néoclassiques et keynésiennes, Karl Marx s'intéresse à la valeur de la force du travail, à la plus-value, ainsi à l'exploitation des travailleurs par le capitalisme. Selon lui, « la valeur de la force du travail correspond au temps du travail nécessaire, son entretien et sa reproduction, le salaire et le prix est exprimé monétairement de la force du travail, et que la plus-value⁶est la différence entre la valeur créée par le travailleur pendant son temps du travail et la valeur de sa force du travail, tandis que l'exploitation du travailleur par le capitalisme vient de fait que celui-ci récupère à son profit le temps du travail du travailleurs qui excède la valeur de sa force du travail, le rapport entre la part payée et la part non payée mesure le taux d'exploitation, le capitalisme cherche à accroître ce taux en augmentant la durée du travail, son intensité et sa productivité ».

2. L'évolution de l'emploi et le chômage en Algérie

La période post indépendance (1962-1965) est caractérisée par une situation de fort chômage, ceci, est d'ailleurs confirmé par les chiffres de recensement de 1966 qui donnait un taux de chômage de 32,9%⁷ pour les (15-64 ans). La population occupée était évaluée à 1.720.710 pour une population active de 2.564.665 avec donc un nombre de chômeurs de 843.953. La période entre (1967-1985) connaît la dynamique intersectorielle de l'emploi est marquée par le déclin puis l'effondrement de l'industrie et, à un degré moindre, du BTP. L'industrie, l'un des secteurs moteurs de la croissance durant les années 1970, perd son rôle de pourvoyeur d'emplois.

Graphique n°1 : Evolution du taux de chômage, Algérie (1966-2000)



Source : LAHSAN. T (2004), « les déterminants du chômage en Algérie une analyse économétrique (1980-2000) », édition Alpha, Alger, p.20.

Source : M. Kaddache (2009), « emploi et chômage en Algérie », édition Inas, Alger, 2009, p.45.

L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie

En 1998, le nombre de chômeurs a été évalué à plus de 2,3 millions de personnes, soit 29,2% de la population active, cette aggravation du chômage était le résultat non seulement de la baisse sensible des créations d'emplois mais également des compressions d'effectifs et à la liquidation des entreprises :

- ✓ Premièrement, en 1998 le nombre des travailleurs compressés a atteint 198.637 dont 161.215 ont bénéficié de l'assurance chômage, les réformes ont conduit à des restructurations économiques, qui ont donné lieu à des licenciements massifs (500.000 employés entre 1994 et 2000, soit plus de 08% de la population occupée), sans que de nouveaux emplois soient offerts en quantités significatives ;
- ✓ Deuxièmement, il s'agit de l'insertion périphérique par la voie de l'intégration dans les segments indépendants, comme par exemple la constitution de SARL par les travailleurs compressés en s'occupant de quelques petites activités ou encore, le retour de quelques bénéficiaires de la retraite anticipé au marché du travail ;
- ✓ Troisièmement, les mesures concernant les catégories défavorisées en se basant sur les formules d'aides à l'emploi et sur le filet social, les emplois créés dans ce but ne cessent de prendre de l'importance, comparativement aux emplois permanents.

Parallèlement, durant cette période, l'emploi dans le secteur informel a progressé de façon notable, il est passé de 829.000⁸ en 1994 à 984.000 en 1996, ce secteur regroupe des personnes travaillant pour leurs propres comptes et sans registres de commerce, donc, non immatriculés auprès des services fiscaux et parafiscaux ne s'acquittant pas de leurs charges sociales.

2.1. L'emploi et le chômage en Algérie après 2000

La croissance économique consolidée et enregistrée suite aux programmes de relance économique menés par l'Etat à partir de 1999, semble avoir un impact soutenu sur la tendance à la baisse du chômage. En effet, le taux de chômage a été fortement réduit en cette période, Il est passé de 29,3%⁹ en 1999 à 12,4 en 2006. Mais à partir de 2006 jusqu'à ce jour la baisse de taux de chômage n'est pas significative, même en remarque des augmentations durant les années 2012, 2014, 2015 et surtout 2017, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau N°1 : Evolution du taux de chômage, Algérie (2001-2017)

année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Tx de chômage	27,3	25,9	23,7	17,7	15,3	12,4	11,8	11,3	10,2
année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 ¹⁰
Tx de chômage	10	9,97	11	9,8	10,8	11,3	10,5	11,7	/

Source : AISSANI Saïd (2016), « économie de travail et de l'emploi en Algérie », édition Aden, Alger, p.38.

Le chômage touche particulièrement les jeunes. Ainsi en 2005, 75% des chômeurs sont âgés de moins de 30 ans ; alors que le chômage au niveau national s'élevait à 15,3%, c'est 34,3% des moins de 20 ans et 30% des jeunes âgés de 20 à 24 ans qui souffraient de l'absence d'emploi. Notons que la situation s'est nettement améliorée par rapport à 2001 où le niveau du chômage pour ces deux tranches d'âge était successivement de 51,3% et 45,9%¹¹.

Le taux de chômage en Algérie a atteint 11,3% en 2015 contre 10,8% en 2014, alors que celui des jeunes de 16 à 24 ans est de près de 30% ; quant à la population occupée, elle était estimée à 10,769 millions de personnes 2017 contre 10,845 millions de personnes en 2016, enregistrant un solde négatif de 76.000 personnes par rapport à 2016. La population en chômage a ainsi atteint 1,508 million de personnes, soit un taux de chômage de 11,7% au niveau national, en hausse de 1,2 point par rapport à 2016.

*L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie***2.2. Les principales causes du chômage en Algérie**

Les économistes étudient le chômage dans le but d'en identifier les causes et de contribuer à améliorer les politiques publiques du marché de travail. En Algérie, nous distinguons les causes suivantes :

2.2.1. Le modèle de développement adopté

La situation de l'Algérie en matière d'emploi peut s'expliquer principalement par le modèle de développement adopté. Ce modèle tiendrait compte des problèmes caractérisant une telle économie, parmi lesquelles il convient de citer :

- ✓ L'absence d'une industrie de base capable de dynamiser l'économie nationale; une agriculture accusant un retard et un chômage quasi chronique, touchant une grande partie de la population de ce pays ;
- ✓ Le poids relatifs du secteur public dans l'économie en termes d'investissements, de production et d'emploi, qui rend l'action de changement envisagée difficile et pleine de risques ;
- ✓ La faiblesse du secteur privé national qui ne peut constituer une alternative immédiate et suffisante au secteur public en matière d'investissement.

2.2.2. La dépendance économique au secteur des hydrocarbures

La stabilité de l'économie et son niveau de croissance étaient tributaires de l'évolution des prix des hydrocarbures déterminés sur le marché international .Le moindre choc sur ce marché produirait des effets déstabilisants sur l'économie nationale. Ce fût le cas au milieu des années quatre-vingt, lorsque l'Algérie est sévèrement atteinte par le contre-choc pétrolier qui a ramené le prix du brut d'environ 30\$¹² en 1985 à 14 \$ en 1986. Cette situation est aggravée par la dépréciation du dollar par rapport aux autres devises car si les exportations algériennes sont facturées en dollars, les importations sont réalisées à hauteur de 60% avec des pays européens. A partir de cette période, le taux de chômage se met à grimper sous l'influence de plusieurs facteurs dont :

- ✓ l'arrêt de l'investissement public ;
- ✓ le gel des embauches dans des administrations et des entreprises publiques qui subissent des restructurations en vue de les dynamiser ;
- ✓ l'entrée annuelle sur le marché du travail de quelques 250 000 nouveaux demandeurs d'emplois ;
- ✓ l'absence d'investissements directs étrangers à l'exception du secteur des hydrocarbures, dont la contribution à l'emploi est faible.

2.2.3. L'ajustement structurel

Comme les autres pays en développement, l'Algérie n'a pas échappé à l'ajustement structurel. Les réformes initiées au début des années 90 pour relancer l'économie algérienne sont restées vaines, et le pays n'arrive plus à assurer le remboursement de sa dette extérieure qui passe de 05 milliards de \$ en 1974 à 19 milliards de \$ en 1980 et de 18,4 à 26 milliards de \$ entre 1985 et 1994. Constatant du poids de l'endettement extérieur, les pouvoirs publics amorce une politique de désendettement à partir de 1980 dont la contrepartie se traduit par la réduction des investissements industriels au profit des secteurs jugés jusque-là retardataires (agriculture, habitat, transport...).

Le marché du travail, à la veille de la signature de l'accord du rééchelonnement de la dette extérieure, était déjà en nette dépression, le taux de chômage s'élève à plus de 24% ¹³pour atteindre 28,6% en 1997. Il a pu être contenu à ce niveau grâce au recrutement massif des gardes communaux (plus d'une centaines de milliers) chargés d'assurer, en liaison avec les forces de sécurité, le maintien de l'ordre public.

2.2.4. Le progrès technique et le niveau de formation

L'utilisation des machines entraîne le recours toujours moins important à la main d'œuvre. Cette évolution a mis l'accent sur le déficit existant entre les compétences demandées par les entreprises et le niveau de formation moyenne de la population active. Alors que les exigences professionnelles, techniques et intellectuelles de ceux qui proposent un emploi sont élevées, par rapport à ceux qui sont à la recherche d'un travail.

Cette inadéquation entre qualifications proposées et demandées représente un facteur aggravant sur le marché de l'emploi. Elle explique pour une large part, le chômage des jeunes qui quittent le système scolaire en n'étant pas ou peu qualifiés.

2.2.5. L'inefficacité du secteur public

Le secteur public a connu un ralentissement durant la décennie allant de 80 à 90; cela est dû à l'inefficacité des restructurations organiques et financières. Les dernières réformes introduites dans le cadre des lois sociales¹⁴ de 1994 ont entraîné la réduction des effectifs, leurs buts essentiels étaient l'investissement productif (générateur d'emploi). Cette politique s'est basée sur trois variables stratégiques qui sont le volume de la production, la productivité et la durée de travail et vise en premier lieu la création de la richesse. Les choix économiques adoptés par l'Algérie plus d'une décennie ont été à l'origine de la fatalité du chômage en Algérie.

2.2.6. La taille du secteur productif

L'Algérie possède un tissu de PME/PMI de 700 000 unités (2017). Il ya aussi environ 500 grandes entreprises. Un pays comme le l'Algérie devrait disposer d'au moins 1.500.000 PME/PMI et 5.000 grandes entreprises pour pouvoir peser efficacement sur le marché de l'emploi. L'absence d'entreprises en nombre et en qualité induit des importations massives, une saignée de devises et un chômage important pour nos citoyens. On produit peu et on importe beaucoup. Pour de nombreuses raisons. La plus importante demeure l'erreur d'avoir privilégié les infrastructures au détriment de l'économie productive. Il ne fallait pas faire des plans tout infrastructures et négliger l'investissement productif qui demeure insuffisant, mal canalisé et peu performant en matière grise, la science et l'économie productive.

2.2.7. Le facteur culturel

Les métiers manuels sont désertés par nos jeunes (agriculture, maçonnerie, etc.). Dès que quelqu'un accède à un niveau de formation, il répugne les métiers manuels et ne rêve que d'emplois administratifs. Et même les personnes sans formation aucune n'aspirent qu'à des postes de gardiennage parce qu'ils sont moins pénibles. Même dans les zones rurales, les jeunes négligent l'agriculture et les travaux de force.

2.2.8. Le taux de réussite dans les épreuves du baccalauréat

Si on regarde bien le taux de réussite lors de ces dernières épreuves du baccalauréat, on s'aperçoit que ce taux s'est nettement amélioré voir explosé notamment depuis la promotion 2007/2008. A la fin des études universitaires, une « masse » de nouveaux diplômés se trouvent au chômage, cela s'explique par le fait que l'offre d'emploi dépasse largement la demande. Pour toutes les économies du monde, le chômage constitue un défi majeur auquel il faut faire face et l'Algérie ne fait pas exception à la règle; le chômage prend de l'ampleur, il a eu et continue d'avoir deux types d'effets : des effets économiques et des effets sociaux et psychologiques. Devant l'ampleur du phénomène du chômage et de ses conséquences individuelles et collectives, les autorités politiques, économiques et sociales ne peuvent être indifférentes. A cet effet, la nécessité de combattre le chômage fasse désormais l'objet d'un consensus.

L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie

Secteur	Emplois générés ANSEJ			Emplois générés CNAC			Emplois générés ANGEM		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Années	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Industrie	1247	1014	804	644	960	587	4893	5248	5467
BTPH	1909	1617	1268	530	875	455	1111	1385	1532
Agriculture	826	737	667	177	262	239	8379	8917	9307
Service	1841	1393	1247	1740	1253	424	1592	2715	3129
Artisanat	588	258	153	221	473	708	7388	8014	8959
Commerce	-	-	-	-	-	-	130	369	509
Total	6411	5019	4139	3312	3823	2413	23493	26648	28717

3. Essai d'analyse du marché de l'emploi à travers les réformes économiques en Algérie (2007- 2017)

Le chômage des jeunes est devenu un problème récurrent en Algérie. Pour pallier à ce phénomène, les pouvoirs publics ont mis en place certaines mesures et aides, engagés simultanément. Des dispositifs de type structurels sont mis en œuvre depuis le milieu des années 90.

Nous allons essayer d'évaluer la situation du marché du travail en Algérie. Ensuite, nous allons nous intéresser particulièrement aux dispositifs CNAC, ANSEJ et ANGEM, pour essayer d'examiner à partir des données statistiques, si la mise en œuvre de ces derniers a un impact favorable sur la création d'emplois des jeunes, aussi sur l'absorption du chômage. Ainsi, nous allons essayer de proposer quelques solutions à cette énigme (le chômage des jeunes).

Tableau N°02 : emplois générés par les dispositifs d'insertion économique ANSEJ, CNAC et ANGEM de Tizi Ouzou (2013, 2014 et 2015)

Source : auteur, compilation des données des dispositifs (CNAC, ANSEJ et ANGEM) de Tizi-Ouzou.

La lecture du tableau N° 02 indique que les trois dispositifs participent pleinement à la réalisation des postes d'emplois aux chômeurs. Néanmoins, les deux premiers dispositifs à savoir l'ANSEJ

et la CNAC enregistrent un déclin à partir de l'année 2014 contrairement au dispositif ANGEM qui a marqué une augmentation significative. Cette situation est expliquée par la situation de crise économique qui a secoué le pays et la politique d'austérité adoptée par les autorités en vue de rétablir l'équilibre.

A travers les résultats des études évoquées plus haut, nous constatons que le taux de chômage n'a pas baissé ces deux dernières années, à savoir en 2016 et 2017, il a passé de 10,5% à 11,7% et il est plus élevé chez les jeunes (29,7% en 2017).

C'est pourquoi nous pensons qu'au lieu de centrer les études sur le rapport entre les réformes économiques et le chômage, sous forme «d'aide» essentiellement financière comme l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM, qui malgré les sommes intenses qu'elles injectent pour aider les jeunes, le taux de chômage ne cesse d'augmenter, il est en moyenne de 11,9% entre 2007 à 2017, il serait plus judicieux de les axer sur les «programmes» et «les offres» de formation professionnelle plus adaptées aux jeunes (homme et femme) en situation de recherche réelle d'emploi.

Notamment, ceux d'entre eux qui ont connu des échecs scolaires, qui n'ont reçu aucune formation professionnelle et qui n'ont aucun diplôme. Aussi pensons-nous qu'il serait tout autant

L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie

judicieux de se pencher sur la question «d'aide financier aux entreprises» (par l'Etat) pour les inciter à intégrer, en leur sein, des jeunes demandeurs d'emploi en tant que «stagiaires», pour les former, en collaboration avec les centres de formation professionnelle. A l'instar des entreprises des pays européens, comme la France, entre autre, elles pourraient signer des «contrats tripartites d'engagement et de formation professionnelle»; (entreprise-centre de formation-stagiaire).

Ainsi, à travers des dispositifs «d'insertion sociale et professionnelle» les entreprises aidées devraient prendre des jeunes demandeurs d'emploi entre (16-26ans) comme stagiaires dans le cadre d'un «contrat de professionnalisation» par exemple, et les former en collaboration avec les centres de formation, pendant une durée de 12 à 18 mois, en alternance. Pendant cette durée, et selon des modalités bien précises définies par les centres de formation et les entreprises, ces jeunes intégrés auraient le statut de «stagiaires de la formation professionnelle » rémunérés par l'entreprise.

Ils effectueraient alors, pendant cette période, 25% du temps une formation théorique au centre et 75% du temps restant, en entreprise, pour y suivre une formation pratique. Le but étant, qu'à l'issue de ce contrat, la formation devrait déboucher sur un emploi durable, et résoudre les problèmes d'emploi surtout pour les jeunes sans qualification qui constituent 52,2% de l'ensemble des chômeurs. Elle devrait ainsi améliorer non seulement la quantité, mais aussi la qualité de l'emploi; ce qui contribuera au développement de l'emploi de l'économie de notre pays. Il faut aussi améliorer l'intégration des jeunes diplômés dans leurs métiers avant qu'ils n'obtiennent leurs diplômes. Ceci, peut se faire avec des stages de longue durée, mais aussi en créant un partenariat efficace entre les entreprises et les universités, notamment dans le domaine de l'alternance emploi/formation.

Conclusion

Dans un contexte de persistance du chômage des jeunes, les politiques de l'emploi constituent un outil primordial de lutte contre le chômage, l'impact macroéconomique des dispositifs ANSEJ, CNAC et ANGEM mis en place en Algérie s'avère faible et éphémère. Du point de vue qualitatif, les emplois aidés sont précaires et la défaillance des jeunes entrepreneurs se manifeste.

Le chômage des jeunes en Algérie est une caractéristique structurelle du marché de travail, en effet le taux de chômage des jeunes est de 29,7 %, alors que le taux de chômage officiel pour l'ensemble de la population est de 11,7 %. Les politiques de l'emploi pour la jeunesse se sont soldées par un échec et n'ont pas abouti à régler le problème de l'emploi, n'ont pas toujours répondu aux attentes des jeunes et elles ont manqué d'efficacité, et de cohérence; Les dispositifs de la création d'entreprises sont conçus spécifiquement pour aider les jeunes promoteurs dans la première étape dans le processus de l'entrepreneuriat.

Certes, c'est une étape importante, mais l'étape de développement est d'autant plus vitale que la première, une étape qui est mal engagée sur le terrain. L'accompagnement des entreprises dans l'étape de croissance fait défaut en Algérie. Les différents secteurs d'activité connaissent un immobilisme important, le marché du travail reste relativement rigide et les emplois créés sont le plus souvent précaires.

L'objectif est de développer l'emploi en Algérie, en priorité celui des jeunes, devra rester au centre des préoccupations des pouvoirs public, à cet égard ils doivent mettre l'action sur les «programmes» et «les offres» de formations professionnelles, plus adaptées aux jeunes en situation de recherche réelle d'emploi comme nous l'avons expliqué précédemment, cela en effet permettra de limiter, voir même absorber le chômage des jeunes.

Pour conclure, nous sommes persuadées, que l'inversion de la courbe du chômage, en général, et la résorption du chômage des jeunes, en particulier, ne pourraient se concrétiser qu'à travers ces conditions :

L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie

- la mobilisation de tout le personnel au niveau central et local ;
- la coordination et l'entraide entre les différents services relevant du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale mais également des autres secteurs notamment, le secteur de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, pour réaliser l'adéquation formation-emploi ;
- la mise en place d'un système d'information et de communication permettant aux citoyens et aux usagers d'être informés et orientés sur l'importance des programmes que le gouvernement met en œuvre et leur impact sur l'emploi ;
- la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion et la mise en œuvre des programmes ;
- les dispositifs se conforment à leur vocation principale qui est celle d'accompagner et d'aider le futur entrepreneur non seulement dans la première étape, mais aussi dans l'étape de développement, en lui fournissant conseils et informations utiles, pour le bon déroulement de son projet ;
- la gestion rationnelle et rigoureuse des ressources financières octroyées pour le financement des programmes d'emploi ;
- une réforme de la formation professionnelle adaptée aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de recherche réelle du travail ;
- la mise en œuvre de nouveaux dispositifs aux jeunes demandeurs d'emploi, tels que « les contrats de professionnalisation » ;
- l'implication des entreprises dans la formation « professionnalisant » en collaboration avec les contrats de formation, voire avec les universités ;
- favoriser la mobilité des salariés présents dans l'entreprise, le problème de l'insertion des jeunes ne vient pas de leur âge mais du fait qu'ils soient entrants dans l'entreprise, un flux très limité à cause du manque de mobilité des salariés déjà insérés.

Bibliographie

- ¹ KEYNES Jean Maynard (1936), « *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* », traduction utilisée : Payot, Paris, 1975, p. 18.
- ² GERARD. Duthil (1994), « *économie de l'emploi et du chômage* », édition Ellipses, Paris, p.13.
- ³ REDOR. Dominique (1999), « *économie du travail et de l'emploi* », Montchrestien, Paris, p.75.
- ⁴ WAQUET. Isabelle, MONTOUSSE. Marc (2006), « *macro-économie* », édition Bréal, Paris, p.108.
- ⁵ ECKHOUDT Louise, FALISE Michel (1999), « *l'équilibre macro-économique* », édition Cujas, Paris, p.69.
- ⁶ MAILLEFERT Murie (2004), « *l'économie de travail* », édition Studyrama, Lyon, p.42.
- ⁷ HAMOUDA. Nacer-Eddine (2013), « *50 ans d'indépendance : quelle est l'évolution de la situation du marché de travail en Algérie* », <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/2052>
- ⁸ BELLATEF. Karim (1999), « *le marché de travail en Algérie* », édition ENAG Tizi-Ouzou, p.36
- ⁹ AISSANI Saïd (2017), « *économie de travail et de l'emploi en Algérie* », édition Aden, Alger, p.20.
- ¹⁰ Pour le cas de l'Algérie, l'étude de la direction générale du Trésor français qui se base sur des chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), indique que le taux de chômage, évalué à 11,7% pour 2017, devrait atteindre 13,2% en 2018, du fait d'un ralentissement de l'activité économique (0,8% de croissance prévu en 2018), alors que le taux de chômage des jeunes s'établit à 26% (18% pour les diplômés de l'enseignement supérieur). Le taux de chômage des femmes reste plus élevé (20%) que celui des hommes (8,1%). Les auteurs de l'étude citée par l'APS relèvent l'existence d'un système éducatif peu adapté aux besoins du marché du travail. Conséquence : le chômage des jeunes diplômés est en hausse. Ils soulignent qu'en Algérie, « on observe un décalage entre le capital humain et les besoins du marché de l'emploi, en dépit d'importants investissements dans l'enseignement supérieur ».
- ¹¹ DAHMANI Ahmed (2002), « *l'économie de l'Algérie* », édition Karthala, Alger, p.42.
- ¹² DAHMANI Ahmed, *op.cit.* p.43.
- ¹³ DAHMANI Ahmed, *op.cit.* p.45 et p.47.
- ¹⁴ DAHMANI Ahmed, *op.cit.* p.50.